



Marie-Dominique Simonet

Une volonté d'autonomie et d'excellence internationale

Marie-Dominique Simonet est la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales de la Communauté française. Une institution dont elle est aussi la vice-présidente. C'est donc elle qui chapeaute le destin des universités et des hautes écoles, mais également des instituts supérieurs d'Architecture et des écoles supérieures d'Art.

Dans l'enseignement supérieur, les écoles et les universités disposent d'une certaine autonomie pour l'ouverture de nouvelles sections. À charge de l'établissement d'étudier le tissu local et de proposer des options de formation en adéquation avec les besoins des entreprises et le contexte économique qui l'entoure. Ainsi, dans la région de Libramont, un fort besoin se faisait sentir dans la filière bois. En collaboration avec le secteur privé, la Haute École Robert Schuman a travaillé pendant deux ans sur le dossier pour définir le profil de cette formation. En se fondant sur ce document, la ministre a rapidement décidé d'autoriser l'ouverture d'un Bachelier en technologie du bois dès septembre 2008.

De la filière bois à la filière textile, les frontières s'amenuisent

Dans le cadre de la formation dans la filière textile, le sentiment général est souvent que les écoles privilégient souvent plus la création, au détriment des options plus techniques. Les établissements scolaires choisissant de privilégier les sections les plus profitables en termes de subsides au détriment des sections moins rentables. C'est un point de vue que ne partage pas la ministre Simonet. Les formations de la filière textile relèvent de trois catégories différentes: les arts appliqués (type court), la catégorie technique (type court) et l'enseignement supérieur de type long dispensé dans les écoles supérieures d'Art.



© Cassandre Sturbois

Marie-Dominique Simonet.

Les deux hautes écoles, la Haute École Francisco Ferrer à Bruxelles et la Haute École ISELL à Liège proposent des options très différentes et pourtant très complémentaires. Si Francisco Ferrer propose des formations plus artistiques, il est indéniable que la créativité et la connaissance des techniques sont indissolubles. Pour bien penser et créer un produit, il est nécessaire de comprendre en détail sa méthode de fabrication et d'être capable de réaliser le travail nécessaire jusqu'à sa finalisation. De son côté, l'ISELL offre une formation technique pure: le Bachelier en textile-techniques de mode qui rassemble près de 100 étudiants pour les trois années. La ministre de souligner que ces formations textiles existent au sein de la Communauté française à Bruxelles et à Liège, donc dans des zones d'enseignement différentes et sans concurrence directe. De ce fait, on ne peut pas accuser le secteur de privilégier un type de formation au détriment de l'autre, pour la simple raison du finance-

ment. On constate cependant que les étudiants choisissent la filière technique ou une formation plus artistique en fonction de leurs choix de vie, ce qui relève là d'un choix purement personnel.

Le textile du technique à l'art, deux enseignements complémentaires

Pour ce qui est de l'enseignement de type long (5 ans), les cours sont dispensés dans les écoles supérieures des Arts: l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, l'École nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre et l'Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai. *Les étudiants qui sont diplômés au terme des 5 années passées dans ces écoles possèdent de grandes connaissances culturelles, un savoir-faire technique de qualité et ont pu développer pleinement leurs compétences artistiques. D'ailleurs, ces diplômés jouissent d'une excellente réputation au niveau international, tout comme les sections dont ils sont issus*, souligne la ministre.



Des échanges accrus avec l'étranger

Dans le contexte économique concurrentiel et global que nous connaissons aujourd'hui, il reste indispensable de mettre en place des échanges transfrontaliers avec nos voisins directs. Il me semble impensable de ne pas considérer que le Nord de la France et la Belgique font partie du même bassin d'emploi pour tout ce qui concerne l'industrie textile, insiste Mme Simonet. Ainsi, les écoles techniques du nord de la France continuent d'organiser des formations d'opérateurs machine et de techniciens spécialisés. Ces métiers sont appelés à disparaître dans nos régions, tant la délocalisation est importante. Je pense que peu d'entreprises offrent encore une manne d'emplois dans ce secteur. L'entente est bonne entre les écoles du nord de la France et nos établissements d'enseignement supérieur, au point que certains de nos professeurs officient sur les deux territoires et que nombre d'échanges sont organisés, ajoute la ministre. Et c'est vrai! La Haute École Francisco Ferrer développe des synergies avec l'ENSAIT (École Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles) à Roubaix. Nos étudiants partent à Roubaix pour y faire l'apprentissage des machines textiles, tricot, impression... En échange, les ingénieurs français viennent à Bruxelles suivre une formation de création, afin de comprendre comment collaborer au mieux avec les créateurs.

En tant que ministre je ne peux prendre des décisions que sur la base de projets finalisés qui me sont soumis. Si à l'heure actuelle, l'offre d'enseignement supérieur dans la filière textile n'est pas pléthorique, elle semble suffisante. Et, cerise sur le gâteau, les formations dispensées en Communauté française sont de grande qualité et jouissent d'une bonne renommée internationale. Mais encore faut-il le faire savoir. Il est en effet impératif, afin d'accroître leur visibilité dans le monde et la qualité de leur enseignement, que les institutions d'enseignement supérieur travaillent de plus en plus en collaboration et entretiennent des synergies tout en soignant leur image à l'échelle locale et internationale.

Propos recueillis par Alain Demaret



La ministre parmi des étudiants de la filière textile.

Les statistiques sur les filières d'enseignements textiles

À l'heure actuelle, seules deux hautes écoles de la Communauté française dispensent des formations de type court dans le domaine du textile et de l'habillement. Il s'agit, d'une part, de la **Haute École Francisco Ferrer**, à Bruxelles, qui dispense un diplôme de **Bachelier styliste-modéliste** et un **Bachelier en art du tissu**. Les deux formations se déroulent en trois ans. La première comptait, pour les trois années, 216 étudiants inscrits à la rentrée 2008, tandis que la seconde ne comptait que 16 étudiants dans ses rangs. D'autre part, la **Haute École ISELL** à Liège propose, quant à elle, deux filières: la première compte 64 étudiants pour les trois années de cours et débouche sur un diplôme de **Bachelier en textile- techniques de mode**. La seconde, **Bachelier en habillement**, reste ouverte pour un seul étudiant.

Les écoles supérieures des Arts proposent des options de type long ouvertes aux étudiants intéressés par la filière textile: **Master en stylisme et textile/design textile** accessible à l'**Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles** et à l'**École nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre de Bruxelles** et à l'**Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai**. Ces trois écoles comptent respectivement 35, 42 et 18 étudiants répartis sur les cinq années que compte la formation. Une soixantaine d'étudiants suivent le **Master en stylisme et création de mode à La Cambre**, alors qu'ils ne sont que six à fréquenter les bancs du **Master en stylisme et textile-tapisserie à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles**.

En parallèle et pour être complet, il convient de souligner que nombre d'instituts techniques de l'enseignement secondaire dispensent des cours d'habillement, de décoration et de stylisme, qui débouchent sur des certificats de qualification ou un diplôme d'aptitude professionnelle.

A.D.

N.B.: Les carnets d'adresses qui suivent dans le magazine vous indiquent l'ensemble des coordonnées des établissements et personnes de contact.